

**ACTE DE DÉCÈS**  
Numéro: 2019-0026.2979-09  
Extrait

**PERSONNE DÉCÉDÉE**

Nom : Mees  
Prénoms : Juliette, Emilie, Florentine  
Date de naissance : 06/12/1929  
Lieu de naissance : Lonzée (Belgique)

**DÉCÈS**

Lieu : Sambreville (Belgique)  
Date : 30/06/2019  
Heure : 08:40

**DATE PRISE D'EFFET**

: 30/06/2019

**DONNÉES ADMINISTRATIVES**

Lieu d'établissement de l'acte : Sambreville (Belgique)  
Date d'établissement de l'acte : 02/07/2019  
Officier de l'état civil/Agent délégué :  
Nom : Op de Beek  
Prénoms : Isabelle, Myriam

Date de l'extrait de la Banque de données des Actes de l'État Civil: 02/07/2019



#16186  
MEES  
JULIETTE  
ACTE DE DECES BELGE



Cette attestation peut être vérifiée électroniquement jusqu'au 02/10/2019 via  
<https://certif.belgium.be/extract/cab6c772-2225-4853-8484-7efb9c4ba152-DABS>



## Autorisation de crémation

L'Officier de l'Etat civil de Sambreville

Vu le décret du 6 mars 2009 et les art. 1232-1 à 1232-31 du code de la démocratie locale et de la décentralisation et autres dispositions réglementaires et légales applicables ;

Vu la demande d'autorisation d'incinérer signée le 1er juillet 2019 par Grognet Renaud qualifié(e) pour pourvoir aux funérailles ;

Vu l'acte testamentaire daté du ..... / l'inscription dans le registre de la population des dernières volontés exprimant la volonté formelle du défunt de faire incinérer ses restes mortels / le document ci-apres ;

Vu la demande des parents / du tuteur légal ou de la tutrice légale ..... de faire incinérer les restes mortels de l'enfant mineur ;

Vu le certificat de M./Mme JanssensPaul, médecin qui a constaté le décès, confirmant que le décès est dû à une cause naturelle / violente / suspecte / impossible à déceler et certifiant que le défunt n'a pas d'implant fonctionnant sur pile ;

Vu le rapport de M./Mme Rochet Jean-Pierre à Mont-Sur-Marchienne, médecin assermenté commis par le soussigné pour vérifier les causes du décès, mentionnant que le décès est dû à une cause naturelle / violente / suspecte / impossible à déceler et certifiant que le défunt n'a pas d'implant fonctionnant sur pile ;

Vu la décision en date du ..... par laquelle le Procureur du Roi de l'arrondissement judiciaire de ..... déclare qu'il ne s'oppose pas à l'incinération ;

Considérant que le défunt n'a pas, par acte testamentaire, marqué sa préférence pour un autre mode de sépulture ;

Attendu que le corps a été mis en bière, conformément à l'arrêté royal du 19 janvier 1973, relatif à l'incinération des cadavres humains ;

**Autorise l'incinération des restes mortels de :**

**Décès/2019/310 BAEC : 2019-0026.2979-09**

**Nom, prénoms** : **Mees , Juliette Emilie Florentine**  
**Domicile** : Sambreville, rue de l'Institut, 5  
**Lieu de décès** : Sambreville, rue de l'Institut, 5  
**Date de décès** : 30/06/2019  
**Lieu de naissance** : Lonzée  
**Date de naissance** : 06/12/1929  
**Etat civil** : veuve de Léopold Oscar Léon Ghislain Michaux



#18168  
MEES  
JULIETTE  
AUTORISATION D'INCINERER

**Crématorium : CHARLEROI : Gilly, rue Nutons à 6060 Charleroi (071/42.31.83)**

Délivré par l'administration communale le 2 juillet 2019.

Sceau de la commune



Pour l'Officier de l'Etat civil,  
l'agent délégué,  
Isabelle Op de Beek

## Permis de transport du corps et des cendres

**Décès/2019/310 BAEC : 2019-0026.2979-09**

L'Officier de l'Etat civil de Sambreville

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1232-1 à 1232-31 ;

Vu l'autorisation d'incinérer accordée le 01/07/2019

Permet que la dépouille mortelle de la personne dénommée ci-après :

**Nom, prénoms** : **Mees , Juliette Emilie Florentine**  
**Domicile** : Sambreville, rue de l'Institut, 5  
**Lieu de décès** : Sambreville, rue de l'Institut, 5  
**Date de décès** : le 30/06/2019  
**Lieu de naissance** : Lonzée  
**Date de naissance** : le 06/12/1929  
**Etat civil** : veuve de Léopold Oscar Léon Ghislain Michaux



#18186  
MEES  
JULIETTE  
PERMIS DE TRANSPORT DU  
CORPS ET DES CENDRES

Soit transportée au crématorium de

CHARLEROI : Gilly, rue Nutons à 6060 Charleroi (071/42.31.83) afin d'y être incinérée le 4 juillet 2019 à 09 h 30

et que l'urne contenant les cendres soit remise à

Nom, prénoms : Grognet, Renaud Léopold Jacques  
Domicile : Jemeppe-sur-Sambre, Try-des-Mâles, 39  
Endroit exact : dispersion à Gilly

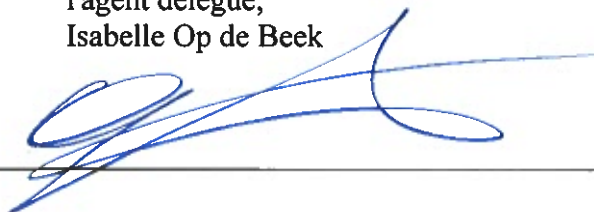
L'urne cinéraire sera présentée au Bourgmestre du lieu de sépulture mentionné ci-dessus, conjointement avec le permis portant le visa du crématorium.

Délivré par l'administration communale le 2 juillet 2019.

Sceau de la commune



Pour l'Officier de l'Etat civil,  
l'agent délégué,  
Isabelle Op de Beek



Sceau du crématorium

Urne cinéraire nr

Remarques